



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.33/1
8 juin 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services,
et des produits de base
Réunion d'experts sur les incidences
des services financiers et des bourses de
produits sur le commerce et le développement
Genève, 3 et 20-21 septembre 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Incidences des bourses de produits sur le commerce et le développement.
4. Incidences des services financiers sur le commerce et le développement.
5. Adoption du rapport de la Réunion.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire est reproduit dans la section I plus haut. Les experts disposeront de trois jours pour mener à bien leurs travaux, à savoir le 3 septembre (première partie), et les 20 et 21 septembre 2007 (seconde partie). Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Des programmes détaillés seront distribués au plus tard une semaine avant chaque partie de la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.33/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3. Incidences des bourses de produits sur le commerce et le développement

3. La partie de la Réunion consacrée aux incidences des bourses de produits sur le commerce et le développement se déroulera le 3 septembre 2007. Dans son paragraphe 100, le Consensus de São Paulo stipule que: «La CNUCED devrait continuer de suivre l'évolution des marchés des produits de base et d'aider les pays en développement, en particulier ceux qui dépendent le plus de ces produits, à formuler des stratégies et des politiques pour répondre aux problèmes qui se posent sur ces marchés, ... et à tenir compte des liens entre le commerce international des produits de base et le développement national, notamment la réduction de la pauvreté. Elle devrait analyser et promouvoir les échanges d'informations sur ces marchés ... notamment par une aide au renforcement des institutions; elle devrait aussi analyser et aider à mettre en place des mécanismes et des moyens appropriés et efficaces pour faire face aux fluctuations des prix des produits de base et compenser la baisse des recettes, en particulier en améliorant la capacité d'appliquer des instruments financiers et de gestion des risques liés aux prix des produits de base modernes.». Les experts examineront donc diverses questions concernant le développement et le fonctionnement de bourses de produits en tant qu'institutions, en vue de faciliter le commerce et de mettre à disposition des instruments permettant de gérer les risques liés aux prix des produits de base dans les pays en développement.
4. L'évolution structurelle des marchés de produits de base sous-jacents, en particulier la libéralisation des échanges et la réduction considérable du soutien des pouvoirs publics au secteur, a à l'origine incité les gouvernements des pays émergents à recourir aux bourses de produits pour développer le secteur des produits de base. Une approche plus ambitieuse a toutefois été adoptée ces dernières années. Mues en grande partie par les progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, les bourses de produits ont élargi leur rôle pour devenir des catalyseurs institutionnels qui permettent d'améliorer les résultats du secteur et de favoriser l'intégration des acteurs dans les chaînes d'approvisionnement.

5. Les débats sur ce thème aideront les États membres de la CNUCED à reconnaître l'utilité croissante des bourses de produits dans la libéralisation et la mondialisation des marchés de produits de base. Ils permettront ainsi de déterminer dans quelle mesure une bourse de produits peut être avantageuse à bien des égards pour les secteurs des produits de base des pays en développement, par exemple en créant des marchés et en élargissant l'accès à ceux-ci, en instaurant un climat de confiance entre les acteurs de ces secteurs pour qu'ils tissent des liens commerciaux, en améliorant le mécanisme de détermination des prix, en facilitant la gestion des risques et l'accès au financement, en renforçant l'infrastructure et en améliorant la qualité des produits. Les experts examineront aussi les principales difficultés à surmonter pour établir un cadre réglementaire solide, tout en étant propice à la facilitation, dans lequel une bourse de produits pourrait fonctionner efficacement, ainsi que le rôle que ces bourses jouent pour stimuler l'expansion du commerce Sud-Sud des produits de base et l'intégration régionale.
6. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED distribuera une note d'information intitulée «Le rôle des bourses de produits dans le développement».

Documentation

TD/B/COM.1/EM.33/2 «Le rôle des bourses de produits dans le développement»

Point 4. Incidences des services financiers sur le commerce et le développement

7. La partie de la Réunion consacrée aux incidences des services financiers sur le commerce et le développement aura lieu les 20 et 21 septembre, en application du mandat énoncé dans le Consensus de São Paulo. Les débats permettront aux États membres de la CNUCED de mieux comprendre le rôle majeur des services financiers dans la croissance économique, le renforcement des capacités d'offre, le commerce et, plus globalement, le développement durable des pays en développement. Ils auront plus particulièrement pour but d'aider ces pays à améliorer et à revoir leurs politiques, cadres réglementaires et institutions internes, à utiliser les services financiers au profit d'un développement sans laissés-pour-compte et à faire des choix éclairés s'agissant de la libéralisation des services financiers aux niveaux national, régional et international.
8. Les services financiers sont à la fois des services d'infrastructure et des services commerciaux de premier plan qui sont étroitement liés aux facteurs macroéconomiques. Lorsqu'ils s'inscrivent dans un cadre réglementaire et directif efficace, ils peuvent contribuer au développement économique (par exemple en améliorant la productivité de l'économie, grâce notamment à la facilitation des transactions et à la mobilisation de l'épargne). Toutefois, les secteurs de services financiers des pays en développement se distinguent fréquemment par des marchés peu actifs et l'intervention des pouvoirs publics.
9. La libéralisation du commerce des services financiers peut être bénéfique pour ce secteur, mais elle peut aussi être source de risques et de problèmes importants pour la stabilité du système financier, en particulier au vu des progrès technologiques enregistrés dans ce domaine au niveau mondial. Pour que la libéralisation des services financiers soit favorable au développement, elle doit reposer sur des politiques, des cadres et des institutions de réglementation (y compris en matière de prudence et de surveillance) appropriés et efficaces. Pour les pays en développement, la mise en œuvre de tels cadres et le renforcement des institutions dans le secteur des services financiers demeurent problématiques.

10. Les experts examineront les principaux sous-secteurs de services financiers, leurs incidences sur le commerce et le développement ainsi que leur rôle dans la stabilité financière d'un pays et ce, dans le contexte d'objectifs nationaux de développement plus larges. Les débats permettront d'analyser: les tendances du marché international des services financiers; l'intégration et la mondialisation croissantes des marchés de services financiers; le rôle de ces services dans le développement économique et les incidences de la mondialisation, de la réforme et de la libéralisation des services financiers sur les marchés des pays en développement; et les répercussions de la privatisation, du regroupement et de l'accroissement du rôle des banques étrangères dans les pays en développement et les pays en transition (y compris les pays émergents). Les participants discuteront aussi des coûts de l'instabilité financière et des enseignements qu'il est possible de tirer des crises financières, notamment le rôle de la normalisation internationale et les difficultés connexes que celle-ci présente pour les pays en développement. Ce faisant, la Réunion permettra aux participants d'échanger leurs expériences et pratiques exemplaires s'agissant de la fourniture de services financiers performants, des débouchés à l'exportation sur lesquels les pays en développement pourraient miser, des moyens d'améliorer l'accès aux services financiers, de l'efficacité avec laquelle les services financiers sont actuellement fournis au niveau national et de l'élaboration de cadres réglementaires appropriés. Enfin, les experts se pencheront sur la place qu'occupent les négociations actuelles sur la libéralisation du commerce des services dans le contexte de l'intégration financière, ainsi que sur le rôle des pouvoirs publics dans la viabilité et la stabilité du système financier et la fourniture de services financiers accessibles à tous.

11. Les exposés présentés par des experts, des représentants des secteurs privé ou public, des responsables des politiques, des organismes de réglementation et des négociateurs commerciaux permettront de mieux comprendre les orientations que peuvent adopter les pays en développement pour atteindre leurs objectifs en matière de commerce et de développement dans le secteur des services financiers. Le débat portera également sur les conclusions de la Réunion spéciale d'experts sur les services d'assurance, qui a eu lieu en novembre 2005.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.33/3

«Les incidences des services financiers sur
le commerce et le développement»

Point 5. Adoption du rapport de la Réunion

12. Le rapport des deux parties de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.

Contribution des experts: incidences des bourses de produits sur le commerce et le développement

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (cinq pages environ) en tant que contribution aux travaux de la Réunion. Ces communications doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la Réunion et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Ces documents, qui s'appuieront sur l'expérience des experts, pourront traiter des questions suivantes:

- Quels ont été les moteurs de la croissance ces dernières années pour les bourses de produits établies dans des pays en développement?
- Dans quels cas une bourse de produits constitue-t-elle un moyen d'action approprié?
- Comment les bourses de produits s'inscrivent-elles dans un cadre directif plus large?
- Dans quelle mesure les bourses de produits peuvent-elles avoir une incidence importante sur le développement du secteur des produits de base dans les pays en développement?
- Quel bilan peut-on dresser des bourses de produits établies dans différentes régions en développement?
- Quels ont été les principaux problèmes et obstacles auxquels se sont heurtées les bourses de produits des pays en développement?
- À quelles formes de réglementation les bourses de produits des pays en développement devraient-elles être assujetties?
- Comment les pays en développement peuvent-ils trouver un juste équilibre entre les avantages et les coûts inhérents à la réglementation, ou encore entre les structures réglementées et autoréglementées?
- Quel devrait être le rôle de la spéculation sur les marchés à terme de produits de base et comment devrait-elle être réglementée?
- Comment les bourses de produits peuvent-elles faciliter l'intégration régionale et le commerce Sud-Sud?
- Quelles sont les meilleures possibilités de développer des bourses régionales?
- Quels problèmes, d'orientation ou autres, sont susceptibles d'entraver la réalisation de gains potentiels?

Les experts sont priés de soumettre leurs communications avant le 3 août 2007 à: M^{me} Leonela Santana-Boado ou M. Adam Gross, Service des produits de base, Division du commerce des biens et services, et des produits de base, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse), télécopieur: +41 22 917 0509, courriel: leonela.santana-boado@unctad.org ou adam.gross@unctad.org.

Contribution des experts: incidences des services financiers sur le commerce et le développement

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (cinq pages environ) en tant que contribution aux travaux de la Réunion. Ces communications doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la Réunion et seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Ces documents, qui s'appuieront sur l'expérience des experts, pourront traiter des questions suivantes:

- Quelles sont les tendances du marché international des services financiers, notamment les chances à saisir et les obstacles à surmonter s'agissant des nouveaux produits et services financiers? Comment l'intégration et la globalisation croissantes des services financiers se manifestent-elles dans certains sous-secteurs de services financiers et dans certains pays?
 - Quelles sont les principales politiques qui garantissent la prestation de services financiers efficaces et accessibles à tous?
 - Quels sont les liens entre la libéralisation des services financiers, la stabilité financière et les objectifs nationaux de développement plus larges? Quels enseignements ont été tirés des crises financières?
 - La libéralisation des services financiers a-t-elle contribué à l'essor du commerce international, à la croissance et au développement? Quelles incidences la privatisation, le regroupement et l'accroissement du rôle des banques étrangères ont-ils eues?
-
- Le développement du secteur des services financiers ainsi que les types de services et de produits financiers utilisés diffèrent-ils en fonction du stade de développement d'un pays? Comment ces marchés peuvent-ils être intégrés dans les marchés financiers mondiaux?
 - Quelle est la meilleure manière d'établir des cadres prudeniels ou d'autres cadres réglementaires et institutionnels?
 - Quel rôle la normalisation internationale joue-t-elle dans la réglementation des marchés de services financiers? Les pays en développement peuvent-ils tirer profit de la tendance qui s'est dessinée en faveur de l'élaboration de normes internationales, et quels coûts la mise en œuvre de normes est-elle susceptible d'engendrer?
 - Quels problèmes particuliers les pays en développement doivent-ils surmonter, compte tenu de la prolifération des normes internationales? Comment est-il possible d'aider ces pays à participer aux activités des organismes internationaux de normalisation?

- Comment les initiatives régionales envisagent-elles la réglementation et la libéralisation des services financiers? Les enseignements tirés des dispositifs de coopération ont-ils été pris en compte?
- Quel est le rôle des négociations sur la libéralisation du commerce des services qui se déroulent actuellement dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce pour ce qui est de l'intégration financière et des avantages qui pourraient en découler pour le développement?

Les experts sont priés de soumettre leurs communications avant le 20 août 2007 à: M^{me} Mina Mashayekhi ou M^{me} Elisabeth Tuerk, Service des négociations et de la diplomatie commerciale, Division du commerce des biens et services, et des produits de base, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse), télécopieur: +41 22 917 0044, courriel: mina.mashayekhi@unctad.org ou elisabeth.tuerk@unctad.org.

CALENDRIER PROVISOIRE DES SÉANCES

Lundi 3 septembre 2007	Jeudi 20 septembre 2007	Vendredi 21 septembre 2007
<i>(10 heures-13 heures)</i> Plénière Déclaration d'ouverture Point 1: Élection du bureau Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux Point 3: Incidences des bourses de produits sur le commerce et le développement	<i>(10 heures-13 heures)</i> Discussions informelles Point 4: Incidences des services financiers sur le commerce et le développement	<i>(10 heures-13 heures)</i> Discussions informelles Point 4: <i>(suite)</i>
<i>(15 heures-18 heures)</i> Discussions informelles Point 3: <i>(suite)</i>	<i>(15 heures-18 heures)</i> Discussions informelles Point 4: <i>(suite)</i>	<i>(15 heures-18 heures)</i> Discussions informelles Examen des résultats de la Réunion Plénière (séance de clôture) Point 4: Adoption du rapport de la Réunion
